



La bibliothèque de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême

GILLES CIMENT
gciment@cnbdi.fr

CATHERINE FERREYROLLE
cferreyrolle@cnbdi.fr

Cité internationale de la bande dessinée et de l'image

Gilles Ciment est directeur général de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image. Après avoir créé et dirigé la Bibliothèque du cinéma à Paris, il a été chef de projet au département de l'Audiovisuel de la BnF en construction, puis directeur du développement des publics au Forum des images. Il a rejoint le groupe MK2 puis le groupe Paradis Films/Océan Films avant de créer sa société. Vous allez voir. Il mène depuis plus de vingt ans une réflexion sur le cinéma et la BD qui le conduit à collaborer à de nombreuses publications, dont plusieurs ouvrages sous sa direction.

Après avoir été documentaliste au sein de Thomson Marconi Sonar et du Centre national de la bande dessinée et de l'image, Catherine Ferreyrolle est responsable de la bibliothèque de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image.

La préfecture de la Charente est aujourd'hui surtout célèbre pour son festival qui attire tous les ans, fin janvier, les amateurs de bande dessinée venus du monde entier. Cependant, une structure assure tout au long de l'année la pérennité de l'action d'Angoulême en faveur du neuvième art : la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image, qui comprend notamment le musée de la Bande dessinée, la Maison des auteurs et une bibliothèque unique en son genre, conservatoire du patrimoine de la bande dessinée nationale et internationale, centre de ressources documentaires sur le sujet et salle de lecture publique dédiée uniquement à ce média.

La Cité internationale de la bande dessinée et de l'image

La Cité internationale de la bande dessinée et de l'image est un établissement public de coopération culturelle¹, à caractère industriel et commercial, fondé en janvier 2008, reprenant et réunissant les missions de deux structures associatives : le Centre national de la bande dessinée et de l'image (CNBDI) et la Maison des auteurs.

Le CNBDI, dont la création fut décidée en 1984 dans le cadre des grands travaux présidentiels, s'installa en 1990 dans un bâtiment spectaculaire imaginé par Roland Castro sur les ruines d'une ancienne abbaye un temps reconvertie en brasserie, abritant un musée, une médiathèque et un laboratoire d'imagerie numérique.

La Maison des auteurs a été créée en juillet 2002 à l'initiative du syndicat mixte du pôle image (Magelis), en étroite collaboration avec la communauté des auteurs locaux. Elle offre des conditions de travail propices à la création, en accueillant des auteurs qui y réalisent un projet professionnel. Elle présente une vitrine de la création dans les domaines de la bande dessinée, de l'illustration, du cinéma d'animation et du multimédia, au travers d'expositions et d'événements. Elle propose un centre de ressources techniques et documentaires, favorise les rencontres et échanges, et contribue enfin à la protection du statut d'auteur et à la défense de la propriété intellectuelle dans le domaine de la création artistique. Depuis son ouverture en juillet 2002, elle a accueilli en résidence

1. Au conseil d'administration de cet EPCC souhaité par l'État afin de fédérer les acteurs angoumoisins de la bande dessinée, siègent principalement des représentants des quatre financeurs : conseil général de la Charente (39 % du financement public de l'établissement), État (26,5 %), ville d'Angoulême (24,5 %), conseil régional de Poitou-Charentes (10 %).



80 artistes, tandis qu'une cinquantaine d'auteurs locaux bénéficient de ses nombreux services².

Ces la structures sont désormais réunies dans la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image, qui propose : pour le grand public, un musée de la Bande dessinée riche de 7 000 planches originales (devenu musée de France, il rouvrira dans un nouveau bâtiment en juin 2009), une bibliothèque de lecture publique spécialisée, un cinéma art et essai (deux salles qui viennent d'être entièrement réaménagées) et une vaste librairie ; d'accès plus restreint, la Maison des auteurs, un centre de documentation et un centre de soutien technique et multimédia (plate-forme technologique et informatique pour les formations hébergées dans le bâtiment).

Si le musée est actuellement en cours de refonte et de déménagement dans ses nouveaux locaux, la bibliothèque poursuit quant à elle ses missions de conservation, documentation et lecture publique spécialisées en bande dessinée. Grâce à son équipe, composée de sept personnes (deux assistantes de conservation, une bibliothécaire, une documentaliste, deux employées de bibliothèque et une responsable), elle offre des services divers et en renouvellement constant, tout en essayant de s'adapter à des évolutions structurelles.

La bibliothèque de la Bande dessinée et de l'image

La bibliothèque de la Cité, qui a ouvert en 1990 en même temps que le musée, dispose d'un fonds unique en Europe, quasi exhaustif sur la production française depuis 1984 et très représentatif de la production internationale. Si son domaine de prédilection est avant tout la bande dessinée, elle constitue des collections concernant aussi les sujets connexes tels que le dessin d'humour et la caricature, le cinéma d'animation ou le jeu vidéo. Ses missions sont de trois ordres : conservation de fonds à but patrimonial, documentation sur la bande dessinée et lecture publique en complément des œuvres présentées dans le musée.

Constitution des collections

L'histoire de la constitution de ses collections est principalement basée sur un partenariat avec la Bibliothèque nationale de France. En 1984, la Bibliothèque nationale signait une convention avec la bibliothèque municipale d'Angoulême, rétrocédant à cette dernière le deuxième exemplaire du dépôt légal éditeur dans le domaine de la bande dessinée. Ces collections ont intégré le CNBDI à l'ouverture du musée de la Bande dessinée en 1990. Tout d'abord tripartite et incluant la ville d'Angoulême, cette convention est depuis 2005 signée directement entre la BnF et le CNBDI (la Cibdi depuis 2008). En échange, la bibliothèque a pour mission de conserver, traiter et permettre la consultation

Façade du bâtiment « Castro » depuis la nouvelle passerelle qui le relie au futur musée de la Bande dessinée, sur l'autre rive de la Charente. Derrière la grande verrière, se tient la bibliothèque de la Bande dessinée et de l'image.

Photo: Caroline Janvier © CIBDI

sur place de ses collections, dont la totalité est référencée dans une base bibliographique consultable en ligne³ et incluant, pour une grande majorité des notices, l'intégralité des entrées auteurs, un résumé de l'album et une indexation, y compris pour la fiction.

Outre le dépôt légal, la constitution des collections patrimoniales profita d'opportunités heureuses, dont nous citerons deux exemples importants.

Le centre de documentation des éditions Fleurus rassemblait, depuis sa création en 1946, l'ensemble des publications périodiques francophones pour la jeunesse et un échantillonnage de publications étrangères et de documentation sur le sujet. Quarante ans plus tard, Fleurus fermant ce service, son directeur, Eudes de la Poterie, signa avec le CNBDI une convention de don pour l'ensemble de sa collection.

Dès son ouverture, le CNBDI fut contacté par La Joie par les livres, qui lui proposa l'ensemble de la documentation stockée par le ministère de la Justice dans les années 70-80 au titre de la Commission de surveillance des publications pour la jeunesse. Après un tri drastique, tout ne pouvant pas entrer dans les collections de la bibliothèque, l'ensemble intégré se composait de publications de la presse catholique et de petits formats. Ce fonds fut complété en 1992 par un autre don du ministère de la Justice, composé lui aussi de petits formats et de titres tels que *Hara-Kiri*, *Charlie Hebdo*...

Il paraît difficile de mentionner tous les donateurs et autres occasions importantes qui permirent d'enrichir les collections. Citons cependant, pour mémoire : le don de centaines d'albums par le Festival international de la bande dessinée ; la cession d'une collection de *comics* par Jean-Pierre Dionnet en 1992 ; le don par les héritiers de Jean-Claude Glasser de la collection de l'historien décédé en 2005 ; l'importante collection de mangas laissée à la

2. www.maisondesauteurs.com

3. www.cnbdi.fr, rubrique « bibliothèque en ligne ».

bibliothèque par des éditeurs japonais invités au Festival en 2001. Ou encore le fonds Marvel, sur lequel nous nous arrêterons un instant : en 2004, l'association Gifts in Kind, organisme caritatif américain chargé de distribuer des dons en nature hors des frontières des États-Unis, a proposé en don au CNBDI sept conteneurs comprenant toute la production de la firme américaine Marvel, spécialisée dans l'édition de *comic books*. Le CNBDI a retenu le conteneur correspondant à la production des années 1950 à 1980 (283 000 fascicules d'une valeur marchande de 300 000 \$) et a pu le faire acheminer en France grâce aux crédits alloués par le département de la Coopération de la BnF au titre des pôles associés. Les séries étaient présentes en plusieurs exemplaires (parfois jusqu'à 50). Cinq collections distinctes, comprenant elles aussi des doubles, ont pu être répertoriées. La première collection, la plus complète (9 388 exemplaires après tri), a intégré les collections de la bibliothèque, faisant d'elle un des premiers fonds de conservation de *comics* en Europe.

La bibliothèque reçoit également des dons de particuliers et le service de presse de certains éditeurs. Mais les autres sources de constitution du fonds patrimonial sont les achats effectués directement par la bibliothèque sur ses deniers propres⁴, achats effectués soit en librairies pour les albums récents, soit en ventes aux enchères ou chez les bouquinistes pour les albums anciens. La bibliothèque s'efforce d'acquérir annuellement les albums qu'elle n'a pas reçus dans le cadre du dépôt légal éditeur et de constituer une collection représentative, sinon exhaustive, de la production nationale.

Conservation

Le fonds patrimonial est voué à regrouper la collection la plus exhaustive possible de la production francophone mais aussi de conserver un échantillonnage de la bande dessinée internationale. Il est à ce jour composé de plus de 43 000 albums français et étrangers (adultes : 30 000 ; jeunesse : 13 000) et 116 000 fascicules de périodiques, représentant plus de 3 000 titres vivants et morts, français et étrangers.

Si la provenance principale de ses collections d'albums et de périodiques est le dépôt légal (31 800, soit 73 % des collections patrimoniales), la bibliothèque est aussi, depuis

La salle de lecture de la bibliothèque de la Bande dessinée et de l'image. Photo: Caroline Janvier © CIBDI.

2005, pôle associé de la BnF. À ce titre, elle est chargée par convention triennale de constituer un fonds représentatif de la production internationale de bandes dessinées. Selon des axes d'acquisition déterminés annuellement, la bibliothèque sélectionne et acquiert des collections de bandes dessinées étrangères, albums et périodiques, qu'elle traite et rend disponibles en consultation sur place aux chercheurs. Elle a par exemple acquis à ce titre plus de 800 mangas en version originale en 2006 et un important fonds espagnol en 2007.

Les collections patrimoniales de la bibliothèque sont constituées d'un fonds dit « contemporain » qui regroupe tous les albums, hors dépôt légal, édités après 1984 (date de la première convention dépôt légal) et d'un fonds dit « ancien » qui regroupe tous les albums édités avant 1984.

Documentation

Le centre de documentation, en s'appuyant sur les collections patrimoniales, apporte une véritable valeur ajoutée à ce fonds déjà très riche et permet de le valoriser. Une documentaliste collecte, dépouille et réalise une véritable veille documentaire de la presse spécialisée ou généraliste, des sites internet et des autres vecteurs d'information, afin de constituer un fonds documentaire sur tout ce qui peut toucher peu ou prou aux domaines de compétence de la bibliothèque.

Ainsi, en complément de 1 900 ouvrages documentaires, près de 800 dossiers ont été constitués sur des sujets variés tels que les festivals, les éditeurs, les auteurs, la bande dessinée dans différents pays, les héros ou les thématiques (la bande dessinée policière, érotique ou western).

4. Pour mener à bien ses missions, la bibliothèque dispose d'un budget modeste. En 2008, elle disposait de 25 000 € d'acquisitions tous fonds confondus auxquels s'ajoutent les 15 000 € de subventions de la BnF au titre du pôle associé. Une valorisation du dépôt légal estime à environ 16 000 € l'ensemble des albums déposés par la BnF.

Tous les périodiques courants sont dépouillés et leurs articles indexés. Le centre de documentation réalise ainsi, à partir de cet important travail préliminaire, tous types de recherches documentaires et iconographiques pour des publics externes (chercheurs, étudiants, bibliothécaires, organisateurs de festivals, commissaires d'exposition ou journalistes) ou internes. Le centre de documentation est également le point d'accès aux collections patrimoniales consultables sur rendez-vous. La bibliothèque de la Cité participe aux réseaux documentaires français : elle déclare certaines de ses collections patrimoniales de périodiques dans le Sudoc (Système universitaire de documentation) et participe au prêt interbibliothèques mis en place dans le cadre du CCFr (Catalogue collectif de France).

Par ailleurs, la bibliothèque de la Cité prête régulièrement ses ouvrages et fascicules de périodiques rares à des institutions culturelles (BnF, musées...) pour leurs expositions, tout comme le musée de la bande dessinée prête ses planches originales ou objets.

Salle de lecture

La richesse et la vitalité de la bibliothèque de la Cité reposent essentiellement sur la synergie entre ses missions de conservation-documentation et sa fonction de lecture publique.

Créée dès l'ouverture du CNBDI, la salle de lecture ne proposait d'abord que des albums en consultation sur place. Le service de prêt fut mis en place à partir de 2000 et permit alors de développer une fonction de lecture publique qui inscrit véritablement la bibliothèque dans le paysage culturel immédiatement accessible aux habitants de l'agglomération angoumoisine. Pour le montant d'un abonnement à la Cité (10 € par an au 1^{er} janvier 2009), les publics peuvent en effet accéder aux expositions et faire leur choix parmi une collection de plus de 22 000 albums (15 000 albums destinés aux adultes, 7 600 albums destinés à la jeunesse et 1 250 documentaires). En 2007, elle effectuait 74 400 prêts pour 1 360 abonnés actifs et reçut 22 400 visiteurs.

Ayant les mêmes horaires d'ouverture que la Cité⁵, et notamment le dimanche après-midi, fondamentalement indissociable de l'activité muséale, elle est accessible gratuitement aux moins de 18 ans et permet au public d'approfondir sa visite du musée et des expositions et de découvrir la création contemporaine en bande dessinée. Elle a en outre, comme le haut-de-jardin de la BnF, une double fonction d'observatoire de la lecture pour les chercheurs et de lieu d'initiation à une lecture plus savante qui se poursuit au centre de documentation et dans les collections patrimoniales.

5. Du mardi au vendredi de 12 h à 18 h et les samedis et dimanches de 14 h à 18 h.

Médiation culturelle

L'équipe de la bibliothèque a mis en place diverses actions de médiation en direction des publics qui la fréquentent : sélections thématiques réactualisées régulièrement en fonction de l'actualité (par exemple : bande dessinée et politique lors des élections présidentielles, la bande dessinée argentine en lien avec la présidence de José Muñoz au Festival 2008...), sélections qualitatives (bédéthèque idéale ou coups de cœur des bibliothécaires), mais aussi médiation en direction des publics scolaires ou individuels. Des ateliers destinés aux scolaires permettent aux enfants, venant en groupe avec leur professeur des écoles, d'appréhender le fonctionnement de la bibliothèque et de se familiariser avec les codes de la bande dessinée. Jusqu'à présent réservés aux élèves de primaire, ils s'adresseront bientôt à un public élargi aux lycéens. La bibliothèque propose également aux établissements scolaires le prêt de malles d'une soixantaine d'albums (sélections thématiques ou simplement en fonction des tranches d'âge des enfants auxquelles elles sont destinées).

Depuis 2007, ont également été mises en place des actions de médiation culturelle en direction des adultes. Un « Café BD » mensuel permet de venir discuter de ses lectures et coups de cœur autour d'une collation, créant un contact entre les lecteurs mais aussi entre bibliothécaires et lecteurs. Les « Escapes » sont des présentations commentées de la bande dessinée d'un pays ou continent à travers les collections de la bibliothèque de la Cité, qui permettent de mettre en valeur le fonds et la fonction de pôle associé de la BnF. Des médiations en maisons de retraite recourent à des albums tels que *Avant la télé* d'Yvan Pommaux ou *Comment c'était avant* de Dupuy-Berberian pour entretenir la relation entre les résidents et stimuler leur mémoire. Ces rencontres sont aussi l'occasion d'échanger sur l'actualité ou de découvrir les lectures des jeunes aujourd'hui – grâce à un atelier sur le manga, par exemple.

Renouant avec une formule qui avait fait ses preuves pendant de longues années, la Cité proposera chaque année, à partir de janvier 2009, un stage consacré à la bande dessinée en bibliothèque, dont le but est de donner aux professionnels des pistes de réflexion sur les évolutions et grandes tendances du neuvième art, de leur faire découvrir et rencontrer des auteurs. Repensé, renouvelé, il se positionne en complément de l'Université d'été de la bande dessinée, organisée par la Cité (qui aborde depuis trois ans, en juillet, des questions de fond liées à l'actualité du secteur), et en résonance avec elle, tout en étant plus axé sur les préoccupations des bibliothécaires et documentalistes.

En janvier 2010, ce stage coïncidera avec le premier congrès mondial des musées et bibliothèques de l'image dessinée, qui se tiendra à Angoulême à l'initiative de la Cité.

L'avenir

La bibliothèque de la Bande dessinée et de l'image s'inscrit clairement dans le paysage culturel angoumoisin mais aussi national et international, par le rayonnement

Façade des anciens chais qui abriteront en 2009 le nouveau musée de la Bande dessinée. Photo: Caroline Janvier © CIBDI

de ses fonds patrimoniaux et les partenariats établis avec la BnF. Elle a développé depuis dix-huit ans une véritable expertise dans le domaine de la bande dessinée, alliée à des collections uniques qu'il est important de mettre en valeur.

Coopération locale

Les projets culturels qui émergent dans l'agglomération angoumoisine, loin de se placer en concurrents de la Cité, devraient la considérer comme un partenaire incontournable.

Située au cœur du pôle image et près des écoles – EESI (École européenne supérieure de l'image), Emca (École des métiers du cinéma d'animation), Enjmin (École nationale du jeu et des médias interactifs numériques), Cepe (Centre européen des produits de l'enfant), Créadoc... –, la Cité dispose, avec son centre de documentation, d'une structure experte propriétaire d'une importante collection de ressources documentaires sur le cinéma d'animation, le jeu vidéo, le dessin animé. La Cité s'est donc rapprochée de Magelis afin d'étudier un projet de fusion des divers centres de documentation des écoles avec le centre de documentation de la Cité, mutualisant les collections, abonnements et ressources humaines et proposant aux étudiants, enseignants et chercheurs un centre de ressources documentaires très complet et réactif.

Une médiathèque d'agglomération, dont la vocation serait dédiée à l'image, est en préfiguration. Un portail documentaire, Filéas, commun aux différentes bibliothèques des communes de l'agglomération a été créé en 2007, sans la bibliothèque du CNBDI, alors encore associative. À peine constituée, la Cité s'est fixé pour objectif d'intégrer sa base bibliographique au portail Filéas par le biais d'un serveur Z39-50, de façon à élargir l'offre documentaire proposée aux publics angoumoisins et de repenser la manière dont la bande dessinée s'inscrit dans le paysage de la lecture publique angoumoisine.

À l'ère numérique

Grâce à des aides du ministère de la Culture et de la Communication (projet MRT), la Cité a pu entamer une importante campagne de numérisation de ses fonds les plus rares et précieux, qui devrait se prolonger dans les années à venir. En 2007, la bibliothèque a ainsi pu traiter et numériser son fonds Alain Saint-Ogan (les 82 cahiers manuscrits tenus continûment par le dessinateur entre 1905 et 1972 et ses 29 albums) qui est désormais consultable en ligne (près de 18 000 pages qui peuvent être feuilletées, agrandies...). En 2008, c'est au tour du fonds d'imagerie populaire Quantin, détenu par le musée de la Bande dessinée, d'être traité et intégralement numérisé.

De plus en plus d'albums se créent grâce à des moyens informatiques, la planche tend à disparaître et l'on assiste à l'émergence de la bande dessinée sur internet. Spécialisée dans un domaine en mutation, la bibliothèque se doit de suivre les évolutions de son temps, afin de valoriser et enrichir ses collections et compétences.

Dans le cadre du dépôt légal du web, des discussions ont été entamées en partenariat avec la BnF, sur un recensement des blogs de bande dessinée diffusés en ligne. De par son expérience et son réseau, la Cité se positionne comme un acteur primordial dans ce domaine et sur ce sujet.

Enfin, l'année 2009 verra naître le portail internet de la Cité, véritable «Cité virtuelle», qui s'adressera au grand public, aux professionnels, aux chercheurs et amateurs, à la communauté des auteurs... et proposera en ligne un grand nombre de ressources documentaires, de conseils et préconisations, d'informations, d'archives... pour devenir une référence nationale et désenclaver la Cité, établissement à vocation nationale et internationale installé en région. Un défi que seules les nouvelles technologies de l'information pouvaient permettre de relever. ●

Novembre 2008